

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 59 (1986)
Heft: 12

Vereinsnachrichten: Aménagement, politique foncière et politique du logement : programme de la journée d'étude de l'ASPAN

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aménagement, politique foncière et politique du logement

Le 20 janvier 1987, l'Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN) et l'Union des villes suisses (UVS) organisent, au Kursaal à Berne, une journée d'étude sur le thème:

Aménagement, politique foncière et politique du logement

Des personnalités politiques des niveaux cantonal et local, ainsi que des spécialistes de l'urbanisme et des finances publiques animeront les exposés présentés par M. F. Masset, président de l'ASPAN.

Programme

10 h 15 Souhaits de bienvenue.
(M. W. Bircher, maire de la ville de Berne, président de l'Union des villes suisses.)

10 h 30–11 h Constitution par les pouvoirs publics de moyens destinés à la politique foncière et à la politique du logement, en particulier dans les villes accusant un recul de la population. Nécessité d'un prélèvement de la plus-value plus approprié – Compensation des charges entre les pouvoirs publics.
(M. U. Augsburg, conseiller d'Etat, directeur du Département des finances du canton de Berne.)

11 h–11 h 30 Les principes, en particulier économiques, régissant la question des logements qui appartiennent aux communes.
(M. C. Ketterer, maire de la ville de Genève.)

11 h 30–12 h Marché des biens fonciers et ses effets. Intervention des pouvoirs publics? Densification des constructions et prix du sol.
(M. H. Wechsler, syndic de Wil.)

12 h 15 Repas.

14 h–14 h 30 Délimitation des zones à bâtir et des surfaces d'assolement – Possibilités et limites de la densification – Prise en considération des exigences écologiques en matière de la planification et de construction.
(M. J. Sulzer, urbaniste de la ville de Berne.)

14 h 30–15 h Prise de conscience accrue de la population par rapport aux problèmes d'aménagement.
(M. Carl Fingerhuth, architecte cantonal, Bâle.)

15 h–15 h 30 Essai de synthèse et conclusions.
(M. R. Stüdeli, directeur de l'ASPAN, Berne.)

15 h 30–16 h 15 L'exemple de Heidelberg.
(M. Wagner, directeur des finances, Heidelberg.)

Présidence de la journée: M. le conseiller d'Etat F. Masset, président de l'ASPAN, Fribourg.

Langues: Allemand et français (avec traduction simultanée).

Finance d'inscription: 120 fr. pour les membres UVS et ASPAN.
150 fr. pour les non-membres.
(Sont compris dans ce montant le repas, sans boissons, et les exposés publiés dans le bulletin « Les villes », envoi mai/juin 1987).
Versement au c.c.p. 30-7792-4 lors de l'inscription.

Inscription: Auprès de l'Association suisse pour l'aménagement national, Schänzlihalde 21, 3013 Berne (tél. 031/42 64 44) jusqu'au 10 janvier 1987.

Des modifications de programme sont réservées

Nous vous invitons cordialement à participer à cette manifestation.

Union des villes suisses:
W. Bircher, maire.
U. Geissmann, secrétaire.

Association suisse pour l'aménagement national:
F. Masset, président.
R. Stüdeli, directeur.

Prière de nous faire parvenir votre carte de participation au plus tard jusqu'au 10 janvier 1987.